



Le CNRS et l'université de Bordeaux confirment leur ambitieux partenariat

Le 5 décembre 2023, Antoine Petit, président-directeur général du CNRS, et Dean Lewis, président de l'université de Bordeaux, ont signé une convention de partenariat qui confirme la politique scientifique ambitieuse partagée par les deux établissements.

Le CNRS et l'université de Bordeaux se sont réunis le mardi 5 décembre 2023, dans les locaux de l'université, pour signer une convention de partenariat réaffirmant l'ambition scientifique partagée par les deux établissements. Cette convention, actée par la signature d'Antoine Petit, président-directeur général du CNRS, et de Dean Lewis, président de l'université de Bordeaux, formalise le soutien des deux établissements à une recherche d'excellence, pluridisciplinaire, innovante, au rayonnement international, conduite en partenariat avec les autres établissements et organismes de recherche du site bordelais.

Avec une quarantaine de structures de recherche et d'appui à la recherche, au sein desquelles se trouvent une vingtaine de plateformes et de plateaux techniques, le site bordelais dispose d'une expertise scientifique reconnue à l'échelle internationale. Depuis 2010, la politique dite « d'excellence » menée conjointement par le CNRS et l'université de Bordeaux, se structure autour d'un large spectre de disciplines (cf. encadré) et les deux établissements souhaitent continuer à renforcer cette dynamique scientifique.

Dans cet esprit, le CNRS et l'université de Bordeaux collaborent sur plusieurs projets structurants à l'échelle du site de Bordeaux, dont notamment :

- le projet **ACT**, ayant pour objectif de permettre à l'université de devenir un acteur clé de la transition sociale et environnementale ;
- le projet **Alliance Enlight** ayant pour objectif de contribuer à la transformation de l'enseignement supérieur européen ;
- le projet **InnovationS**, qui présente une nouvelle vision de la politique de l'innovation au profit de l'environnement socio-environnemental et des enjeux de la transition économique ;
- le projet **SUNSET**, qui vise à mieux coordonner et renforcer l'ensemble des actions au service du dialogue avec la société.

Le CNRS est membre du « Comité pour le développement de l'université de Bordeaux » dans le cadre duquel se construisent les actions structurantes partagées au bénéfice du développement d'une politique scientifique ambitieuse. Cela inclut la réponse aux appels à projets nationaux dans le cadre du programme investissements d'avenir et de France 2030, ainsi que la politique européenne commune.

Cette convention a également pour objet de rappeler l'importance pour l'université de Bordeaux et le CNRS de construire une stratégie commune en matière de partenariats avec le monde socio-économique ainsi qu'en matière de valorisation des résultats issus des unités de recherche, à travers le déploiement du pôle universitaire d'innovation.



Enfin, l'université de Bordeaux et le CNRS partagent des objectifs ambitieux pour développer la science ouverte, à la fois dans la diffusion des travaux de recherche et des données, et ils portent des actions conjointes de formation des directeurs d'unité pour promouvoir l'égalité homme-femme, l'intégrité scientifique, l'éthique et la déontologie.

En quelques chiffres, le CNRS et l'université de Bordeaux comptent parmi leurs unités communes 34 Unités Mixtes de Recherche, 9 fédérations de recherche et 7 Unités d'Appui et de Recherche, représentant plus de 2 000 personnels : près de 1 400 chercheurs-chercheuses et enseignantes-chercheuses-enseignants-chercheurs et de 700 personnels techniciens, ingénieurs et administratifs. Ils contribuent financièrement au fonctionnement des laboratoires à hauteur de plus de 13 millions d'euros.

Le partenariat scientifique entre l'université de Bordeaux et le CNRS couvre un large spectre de discipline puisqu'il concerne les 10 instituts du CNRS, et notamment :

- la biologie (neurosciences, imagerie, immunologie et relations hôtes-pathogènes) ;
- la chimie (matériaux fonctionnels, matière molle, analyse) ;
- la physique (optique et lasers ; matière molle et biophysique ; matière condensée ; quantique ; astronomie, astroparticules et neutrinos) ;
- les écosystèmes, sciences marines et paléoenvironnement ;
- les mathématiques ;
- l'informatique (algorithmique, combinatoire, image) ;
- les sciences archéologiques ;
- les sciences sociales (économie ; droit ; sociologie ; science politique ; sciences des territoires).

À propos

CNRS

Le Centre national de la recherche scientifique est une institution publique de recherche parmi les plus reconnues et renommées au monde. Depuis plus de 80 ans, il répond à une exigence d'excellence au niveau de ses recrutements et développe des recherches pluri et interdisciplinaires sur tout le territoire, en Europe et à l'international. Orienté vers le bien commun, il contribue au progrès scientifique économique, social et culturel de la France. Le CNRS, c'est avant tout 32 000 femmes et hommes et 200 métiers. Ses 1000 laboratoires, pour la plupart communs avec des universités, des écoles et d'autres organismes de recherche, font progresser les connaissances en explorant le vivant, la matière, l'Univers et le fonctionnement des sociétés humaines. Le lien étroit qu'il tisse entre ses activités de recherche et leur transfert vers la société fait de lui aujourd'hui un acteur clé de l'innovation. Le partenariat avec les entreprises est le socle de sa politique de valorisation. Il se décline notamment via près de 170 structures communes avec des acteurs industriels et par la création d'une centaine de start-up chaque année, témoignant du potentiel économique de ses travaux de recherche. Le CNRS rend accessibles les travaux et les données de la recherche ; ce partage du savoir vise différents publics : communautés scientifiques, médias, décideurs, acteurs économiques et grand public.

www.cnrs.fr

Université de Bordeaux

L'université de Bordeaux est une université de recherche multidisciplinaire et internationale. Avec près de 54 000 étudiants, 6000 personnels dont près de 3200 enseignants-chercheurs et chercheurs, elle est un acteur majeur du territoire néo-aquitain et l'une des plus grandes universités françaises,



reconnue pour l'excellence de sa recherche, la qualité de ses diplômés, du BUT au doctorat, et sa capacité d'innovation.

L'université de Bordeaux produit des savoirs en sciences et technologies, dans la biologie et la santé, et en sciences humaines et sociales. En articulant la recherche et la formation dans ces différents domaines, elle prépare aujourd'hui les citoyennes et les citoyens de demain en les accompagnant dans leur projet personnel et professionnel.

Labellisée « initiative d'excellence », elle contribue aux grandes avancées scientifiques avec ses partenaires académiques et socio-économiques en France et à l'international. Elle assure leur diffusion dans l'espace public et facilite leur transfert technologique et industriel, en cohérence avec ses valeurs humanistes et son engagement pour les transitions environnementales et sociétales.

Contacts

CNRS | Alexandre Gyre | **T 06 43 55 38 06** | alexandre.gyre@cnrs.fr

Université de Bordeaux | Blandine Lacassagne | **T 06 46 45 76 56** | blandine.laccassagne@u-bordeaux.fr

Gaëlle Héron | **T 06 15 05 43 36** | gaelle.heron@u-bordeaux.fr

